

# ÉDUCATRICES | ÉDUCATEURS À L'ENFANCE

UNE CARRIÈRE

PLEINE DE VIES !



Québec 

**Édition**

Direction des communications

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Dépôt légal – 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-43170-7

© Gouvernement du Québec

# **T**able des matières



Introduction .....	5
Le rôle des éducatrices et des éducateurs à l'enfance .....	7
Le triple mandat des éducatrices et éducateurs à l'enfance .....	9
Le rôle éducatif .....	9
La dimension sociale .....	9
Les soins de base .....	10
Le profil des éducatrices et des éducateurs à l'enfance .....	11
Les qualités d'une éducatrice et d'un éducateur à l'enfance .	11
Parents et éducatrice et éducateur à l'enfance : chacun son rôle .....	13
La nécessité d'une formation .....	15
Les exigences de formation des éducatrices et des éducateurs à l'enfance	17
Formation en secourisme .....	18
Reconnaissance des acquis .....	19
Diplôme d'études collégiales .....	19
Attestation d'études collégiales et certificats universitaires ..	21
Formation à distance .....	21
Les perspectives d'emploi .....	23
Pour plus de renseignements .....	25





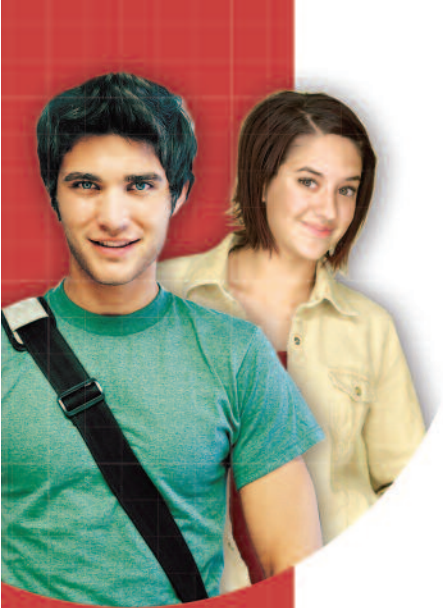
## I ntroduction

La formation des éducatrices et des éducateurs à l'enfance est indispensable pour assurer la qualité des services de garde. C'est pourquoi le *Règlement sur les centres de la petite enfance* et le *Règlement sur les garderies* établissent les exigences concernant leur qualification.

Ce document tient compte des modifications réglementaires apportées au *Règlement sur les centres de la petite enfance* et au *Règlement sur les garderies* et qui sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Ces modifications touchent principalement la mise à jour des formations collégiales conduisant à la qualification des membres du personnel de garde et la reconnaissance de certaines formations universitaires.





## **L**e rôle des éducatrices et des éducateurs à l'enfance

Dans les services de garde, l'éducatrice ou l'éducateur est affecté à la mise en application du programme éducatif auprès des enfants.

L'intervention éducative a pour objectif d'assurer le développement global et harmonieux de l'enfant. L'éducatrice ou l'éducateur organise, anime et évalue des activités de groupes, de sous-groupes et individuelles de façon à permettre à chaque enfant de développer tout son potentiel. Ces activités éducatives couvrent les dimensions physiques, motrices, intellectuelles, langagières, socioaffectives et morales du développement de l'enfant.

L'éducatrice ou l'éducateur participe de façon régulière au travail d'équipe avec ses collègues. Elle ou il est également appelé à travailler en étroite collaboration avec les parents et les intervenants du milieu, afin qu'il y ait concertation lorsque des interventions particulières auprès des enfants sont nécessaires.

Pour bien cerner l'influence et définir l'identité des éducatrices et des éducateurs à l'enfance, il est important de comprendre comment leur rôle s'est transformé au cours du développement du réseau des services de garde. D'un rôle de gardienne ou gardien s'occupant essentiellement des soins de base des enfants, il est passé à celui d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance, un travail qui englobe un rôle éducatif, une dimension sociale et la tâche de veiller aux soins et à la sécurité des enfants.

Les responsabilités des éducatrices et des éducateurs exigent une formation spécialisée afin qu'ils puissent remplir adéquatement le rôle essentiel qu'ils jouent dans la société.





## **L**e triple mandat des éducatrices et des éducateurs à l'enfance

Le mandat des éducatrices et des éducateurs à l'enfance s'articule autour de trois axes : le rôle éducatif, la dimension sociale et les soins de base. Cependant, le rôle éducatif est au cœur du travail de l'éducatrice et de l'éducateur à l'enfance.

### LE RÔLE ÉDUCATIF

Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance sont d'abord et avant tout des partenaires des parents dans le développement global de l'enfant.

Les éducatrices et les éducateurs, spontanément, vous diront qu'ils « jouent avec les enfants ». Bien que cela semble simple, cet aspect ludique est complexe dans les faits. Les activités diversifiées et pertinentes qu'ils animent doivent couvrir tous les aspects du développement global des enfants. Le fait qu'ils travaillent avec des groupes d'enfants rend leur fonction encore plus complexe. On est loin de l'adulte, assis par terre, qui pose des blocs avec un seul enfant.

Plusieurs pensent que les éducatrices et éducateurs à l'enfance n'ont à jouer leur rôle d'éducateur qu'avec les enfants de plus de 3 ans, limitant ainsi leur intervention à la préparation à l'école. Cependant, les enfants se développent sur tous les plans dès les premières années de la vie. L'intervention éducative consiste donc à organiser l'environnement de façon à ce que l'enfant se développe harmonieusement.

Les activités courantes (périodes de transition, repas, sieste, hygiène) tout comme les jeux ou les activités planifiées sont utilisés par l'éducatrice et l'éducateur à l'enfance pour créer un climat stimulant l'apprentissage.

### LA DIMENSION SOCIALE

Cet aspect du travail intervient également dans leurs interactions avec les adultes : relation avec les parents, participation aux réunions avec des membres du personnel et partenariat avec les intervenants des autres réseaux. Des services de garde peuvent aussi s'occuper de prévention secondaire puisque, dès leur jeune

âge, certains enfants éprouvent des difficultés dans leur milieu familial. Le service de garde éducatif sert alors de lieu de dépistage ou de protection de l'enfant.

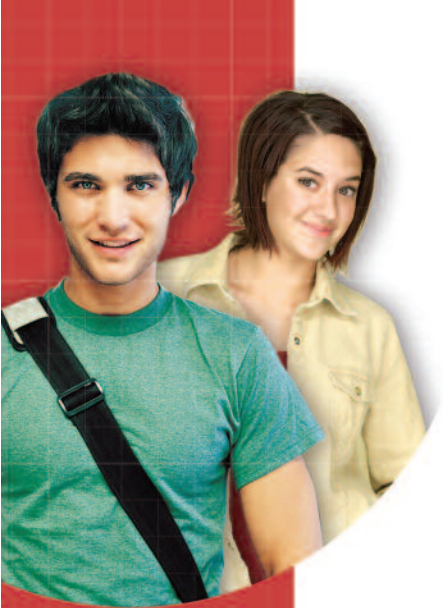
Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance ont parfois un rôle à jouer dans l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers : il peut s'agir, par exemple, d'enfants handicapés à qui il faut permettre d'évoluer dans un cadre qui soit le plus près possible de leur milieu de vie ou d'enfants ayant des difficultés d'adaptation qu'on doit aider à acquérir des comportements sociaux acceptables. Quant aux enfants nouvellement arrivés au Québec, les éducatrices et les éducateurs à l'enfance leur permettent, ainsi qu'à leur famille, de mieux connaître la société d'accueil et d'apprendre le français.

### LES SOINS DE BASE

Finalement, les éducatrices et les éducateurs à l'enfance ont des soins de base à prodiguer aux enfants. Plus l'enfant est jeune, plus ces tâches sont nombreuses.

Prendre soin d'un enfant en le changeant de couche, en le nourrissant (ou en l'aidant à s'alimenter), en le berçant ou en lui prodiguant les premiers soins implique une intervention éducative. Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance peuvent profiter de ces moments d'intimité pour parler à l'enfant, lui transmettre des connaissances, lui donner l'exemple et lui faire acquérir de bonnes habitudes d'hygiène.

Les soins de base ne peuvent plus être perçus comme une fonction mécanique nécessitant peu de connaissances ou d'habiletés. Au contraire, pour mettre à profit pleinement ces tâches, les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent les exploiter d'abord et avant tout dans un contexte sécuritaire, éducatif et chaleureux, ce qui demande des connaissances, des habiletés et des attitudes bien précises.



## **L**e profil des éducatrices et des éducateurs à l'enfance

Les personnes aimant les enfants, mais n'ayant pas les autres aptitudes nécessaires, s'épuiseront très rapidement et ne permettront pas aux enfants de se développer adéquatement. L'amour et le respect des enfants se doivent d'être conjugués à une bonne connaissance des caractéristiques du développement de l'enfant, à la maîtrise des interventions éducatives appropriées et à des qualités personnelles essentielles à l'exercice du travail d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance.

### LES QUALITÉS D'UNE ÉDUCATRICE ET D'UN ÉDUCATEUR À L'ENFANCE

#### La maturité affective

La capacité d'attachement et de détachement est très importante. Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent aimer inconditionnellement les enfants qu'ils reçoivent. Ils doivent être chaleureux, capables d'établir des relations sécurisantes, être attentifs à chaque enfant, même s'ils travaillent avec un groupe. Ils doivent posséder une sécurité affective personnelle élevée, puisqu'ils ont à tisser des liens avec de nombreuses personnes : enfants, parents, collègues... Ils doivent également se connaître et reconnaître leurs limites. De plus, comme les enfants les quitteront un jour, les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent être capables de détachement. Ils doivent aussi savoir dédramatiser les comportements d'enfants plus difficiles (peur de l'étranger, négation, contestation, etc.), et ne jamais se sentir visés; ils doivent pouvoir interpréter ces comportements comme une manifestation normale du développement chez les enfants.

#### La patience

Les enfants n'apprenant pas de façon linéaire, les éducatrices et les éducateurs à l'enfance refont souvent les mêmes gestes, répètent les mêmes paroles et modifient plusieurs fois l'environnement pour permettre l'apprentissage d'attitudes et de gestes quotidiens (marche, propreté, respect des autres et du matériel, codes sociaux, langage, etc.).

### La confiance en soi et le sens des responsabilités

Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent avoir confiance en eux, pour être en mesure d'entrer en relation avec de nombreuses personnes. Souvent, ils ont à s'occuper des groupes d'enfants en présence d'autres adultes (collègues et parents). Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent croire aux capacités des enfants; ils doivent leur faire confiance, tout en veillant à protéger leur intégrité. Un grand sens de l'organisation est nécessaire pour assurer un environnement sain et sécuritaire.

### La capacité de communiquer

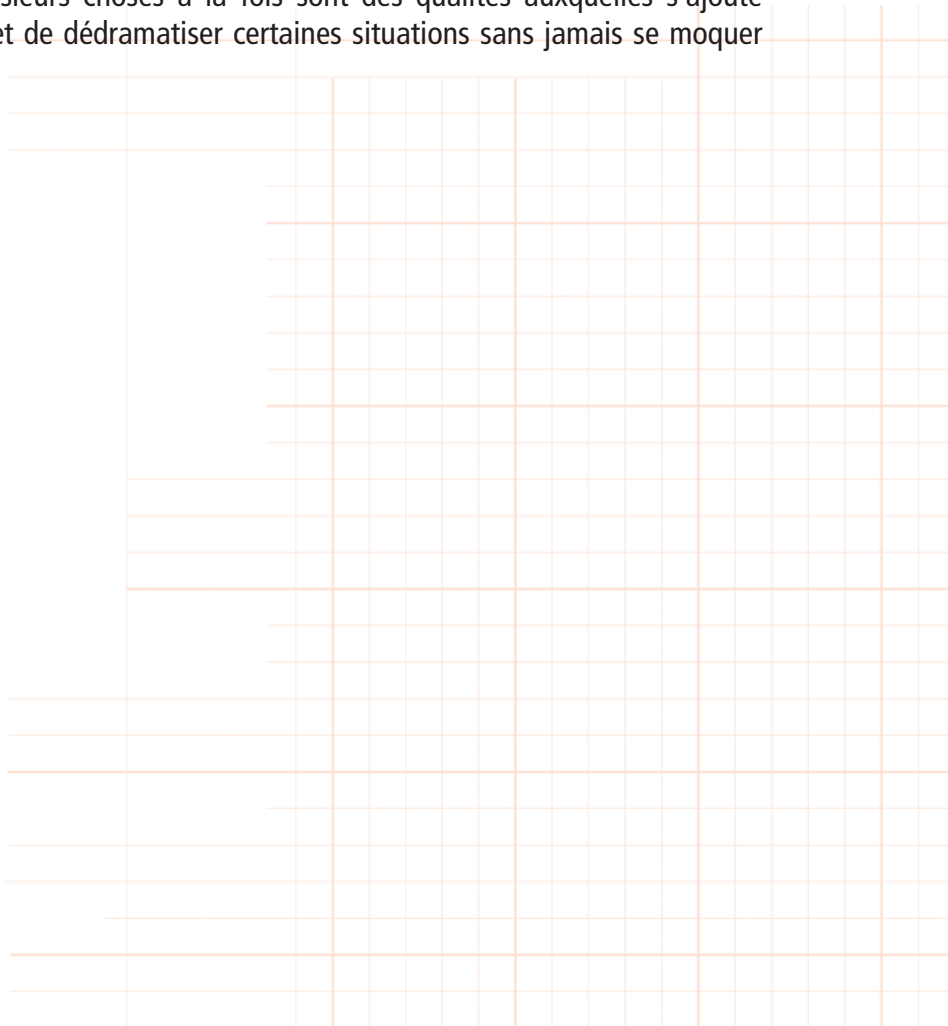
Être capable d'écouter et de communiquer aussi bien oralement que par écrit vont de pair avec l'ouverture d'esprit, le travail en équipe ainsi que l'affirmation de soi et la remise en question d'attitudes non souhaitables pour les enfants ou leur famille.

### La résistance physique

Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent être alertes et dynamiques, s'asseoir et se relever fréquemment, pour être à la hauteur des enfants, courir avec eux et réagir rapidement en situation d'urgence.

### La créativité

Éveiller l'imagination des enfants, résoudre rapidement les difficultés éprouvées et savoir effectuer plusieurs choses à la fois sont des qualités auxquelles s'ajoute l'humour, qui permet de dédramatiser certaines situations sans jamais se moquer des enfants.





## **P**arents et éducatrice et éducateur à l'enfance : chacun son rôle

Certains pensent que les éducatrices et les éducateurs à l'enfance n'ont pas besoin de formation, car ils comparent leur rôle à celui des parents.

Certes, il n'est pas nécessaire d'avoir une formation pour être un bon parent. Certaines distinctions doivent cependant être faites entre le rôle de parent et celui d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance.

### **Le parent est le premier responsable de l'enfant**

Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance ne peuvent remplacer le parent. Bien sûr, ils tissent des liens affectifs et significatifs avec chaque enfant, mais, quoi qu'il arrive, l'enfant reste attaché d'abord et avant tout à ses parents. Son attachement à son éducatrice ou à son éducateur à l'enfance est une expérience sociale additionnelle. Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent en tout temps distinguer leurs responsabilités de celles des parents.

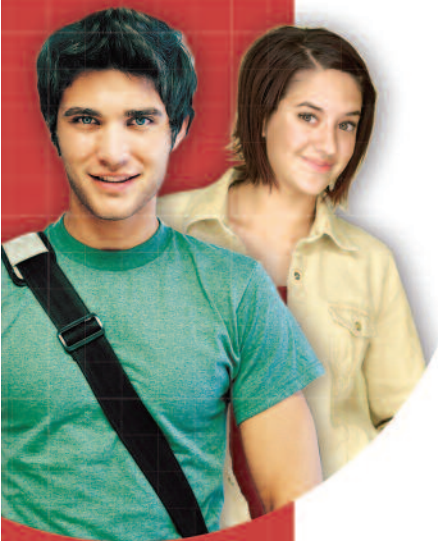
### **Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance travaillent avec un groupe d'enfants**

Les groupes d'enfants ont une vie qui leur est propre et réagissent différemment. Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance se doivent d'être objectifs, en considérant chaque enfant d'abord comme un individu, mais aussi comme membre d'un groupe. Ils doivent respecter le rythme d'apprentissage de chacun et tenir compte des besoins particuliers, tout en essayant de trouver un équilibre entre les besoins individuels et ceux du groupe.

### **La dynamique familiale est bien différente**

Le parent réagit quelquefois sur le vif et s'ajuste en apprenant de ses erreurs comme de ses réussites éducatives. Les éducatrices et les éducateurs à l'enfance, quant à eux, doivent orienter leur action et la réévaluer constamment afin de permettre à chaque enfant de développer son potentiel.





## **L**a nécessité d'une formation

La formation doit permettre à l'éducatrice et à l'éducateur de comprendre les phases du développement et les besoins des enfants afin de leur proposer des activités stimulantes, diversifiées et adaptées, qui représenteront des défis réalistes. Cette connaissance du développement de l'enfant permettra à l'éducatrice et à l'éducateur à l'enfance d'intervenir adéquatement auprès de chaque enfant tout en palliant le fait qu'ils ne peuvent connaître l'enfant aussi intimement que ses parents. La formation leur permet aussi de prendre en charge un groupe d'enfants qui sont soit du même âge (certaines périodes critiques sont difficiles), soit d'âges variés.

Le programme en techniques d'éducation à l'enfance menant à un diplôme d'études collégiales, d'une durée de trois ans, permet d'acquérir des savoirs (connaissances) dans de nombreux domaines, principalement en pédagogie, en psychologie, en sociologie, en alimentation, en santé, etc. Il permet également d'acquérir des savoir-faire (habiletés) en communication, en intervention et en animation.

Au chapitre des savoir-être (attitudes), la formation permet de développer des qualités comme le respect, l'ouverture, le sens de l'initiative, le professionnalisme... Elle touche également les valeurs de respect de l'enfant, de sa famille et de soi-même ainsi que des valeurs de confidentialité et d'intégrité.

La formation vise l'acquisition de 22 compétences et comprend :

- 660 heures de formation générale, comme toutes les autres formations collégiales;
- 1 830 heures de formation spécifique.

Ces compétences touchent les trois dimensions – éducative, sociale, soins de base – de la tâche de l'éducatrice et de l'éducateur à l'enfance. La dimension éducative, la plus importante, est présente dans 72 % des compétences. C'est l'aspect le plus complexe de la tâche. La mission sociale de l'éducatrice et de l'éducateur à l'enfance est touchée, quant à elle, par 36 % des compétences du programme. Finalement, 54 % des compétences sont liées aux tâches de soins de base,

lesquelles s'intègrent dans une visée éducative plus globale. Le total excède 100 %, puisqu'une même compétence peut toucher plusieurs dimensions.

Les élèves sortants de tous les collèges offrant la formation doivent avoir acquis ces compétences. À partir de ces compétences communes à tous les programmes en techniques d'éducation à l'enfance, chaque collège dresse un profil de sortie et élabore son programme en lui donnant une couleur particulière. Il y a donc possibilité pour chaque collège d'adapter la formation aux besoins particuliers de sa région. À la fin du programme, une épreuve synthèse certifie la compétence des futurs éducateurs et éducatrices à l'enfance.





## **L**es exigences de formation des éducatrices et des éducateurs à l'enfance

Le Règlement sur les centres de la petite enfance et le Règlement sur les garderies établissent des exigences concernant la qualification des éducatrices et des éducateurs à l'enfance.

Le Règlement sur les centres de la petite enfance stipule que, dans les centres de la petite enfance offrant des services en installation, au moins deux membres du personnel de garde sur trois doivent posséder une formation reconnue (article 17), alors que le Règlement sur les garderies stipule qu'au moins un membre du personnel de garde sur trois doit avoir une formation reconnue (article 9).

Ces dispositions énumèrent les formations qui permettent à une personne d'être reconnue comme membre du personnel de garde qualifié :

1. un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques d'éducation en services de garde;
2. un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée joint à l'une des formations suivantes :
  - une attestation d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques d'éducation en services de garde,
  - un certificat universitaire dans le domaine de la petite enfance ou de l'éducation en milieu de garde;
3. une attestation d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques d'éducation en services de garde obtenue à la suite d'une formation d'une durée minimale de 1 200 heures, un certificat universitaire dans le domaine de la petite enfance ou de l'éducation en milieu de garde ou en *Child Studies*, joint à trois années d'expérience, à temps complet<sup>1</sup> ou

<sup>1</sup> Selon l'article 8.1 du Règlement sur les garderies et l'article 16 du Règlement sur les centres de la petite enfance, l'expression *temps complet* signifie un temps travaillé correspondant, dans une année, à 227 jours ou à 1 589 heures.

l'équivalent, dans des fonctions de mise en application d'un programme d'activités éducatives auprès de groupes d'enfants d'âge préscolaire dans :

- un service de garde en milieu familial tenu par une personne reconnue, par le titulaire d'un permis d'agence de services de garde en milieu familial avant le 1<sup>er</sup> septembre 1999, ou, après, par le titulaire d'un permis de centre de la petite enfance délivré en vertu de la loi,
- une garderie ou un centre de la petite enfance tenu par le titulaire d'un permis délivré en vertu de la loi,
- une prématernelle, une maternelle ou un service de garde en milieu scolaire tenu par un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation;

4. un baccalauréat comprenant au minimum une mineure dans l'un des domaines d'études suivants :

- petite enfance,
- éducation préscolaire,
- psycho-éducation,
- développement de l'enfant (psychologie),
- orthopédagogie;
- adaptation scolaire et sociale,

joint à trois cours de niveau universitaire ou collégial, ou les incluant, d'une durée minimale de 45 heures chacun portant respectivement sur :

- la santé de l'enfant,
- la sécurité de l'enfant,
- l'approche éducative;

5. pour les éducatrices et les éducateurs en services à l'enfance autochtone, une attestation d'études collégiales.

## FORMATION EN SECOURISME

L'article 20 du Règlement sur les centres de la petite enfance et l'article 10 du Règlement sur les garderies précisent que les éducatrices et les éducateurs à l'enfance doivent être titulaires d'un certificat, datant d'au plus trois ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit heures ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six heures visant la mise à jour des connaissances.

## RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Dans le programme d'attestation d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance, des outils de reconnaissance des acquis ont été élaborés. Ces outils servent à déterminer si, par ses expériences, ses connaissances, ses attitudes et ses habiletés, l'éducatrice ou l'éducateur a atteint les objectifs d'un cours et peut en obtenir les unités. Les demandes de reconnaissance doivent être adressées aux collèges qui offrent ce programme.

## DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Les 22 établissements collégiaux énumérés ci-dessous offrent le programme en techniques d'éducation à l'enfance (322.A0) menant à un diplôme d'études collégiales. Ce programme de 91 unités comporte trois stages dans différents milieux de garde. Il vise à former des éducatrices et des éducateurs à l'enfance qui travailleront auprès d'enfants de 0 à 12 ans dans les différents services de garde du Québec. Cette formation collégiale, d'une durée de trois ans, assure une haute qualité de formation théorique et pratique aux éducatrices et aux éducateurs à l'enfance.

Pour être admis à ce programme, il faut être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), ou avoir une formation jugée équivalente par l'établissement collégial.

### **Campus Notre-Dame-de-Foy**

5000, rue Clément-Lockquell  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
(Québec) G3A 1B3  
[www.cndf.qc.ca](http://www.cndf.qc.ca)

### **Cégep Beauce-Appalaches**

1055, 116<sup>e</sup> Rue Est  
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1  
[www.cegep-beauce-appalaches.qc.ca](http://www.cegep-beauce-appalaches.qc.ca)

### **Cégep de Jonquière**

2505, rue Saint-Hubert  
Jonquière (Québec) G7X 7W2  
[www.cjonquiere.qc.ca](http://www.cjonquiere.qc.ca)

### **Cégep de la Gaspésie et des Îles**

96, Jacques-Cartier  
Gaspé (Québec) G4X 2S8  
[www.cgaspesie.qc.ca](http://www.cgaspesie.qc.ca)

### **Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue**

425, boulevard du Collège  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5  
[www.cegepat.qc.ca](http://www.cegepat.qc.ca)

### **Cégep de Rivière-du-Loup**

80, rue Frontenac  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1  
[www.cegep-rdl.qc.ca](http://www.cegep-rdl.qc.ca)

### **Cégep de Sainte-Foy**

2410, chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3  
[www.cegep-ste-foy.qc.ca](http://www.cegep-ste-foy.qc.ca)

### **Cégep de St-Hyacinthe**

3000, avenue Boullé  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9  
[www.cegepsth.qc.ca](http://www.cegepsth.qc.ca)

**Cégep de Saint-Jérôme**

455, rue Fournier  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2  
[www.cegep-st-jerome.qc.ca](http://www.cegep-st-jerome.qc.ca)

**Cégep de Sept-Îles**

175, rue De La Vérendrye  
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7  
[www.cegep-sept-iles.qc.ca](http://www.cegep-sept-iles.qc.ca)

**Cégep du Vieux Montréal**

255, rue Ontario Est  
Montréal (Québec) H2X 1X6  
[www.cvm.qc.ca](http://www.cvm.qc.ca)

**Cégep Marie-Victorin**

7000, rue Marie-Victorin  
Montréal (Québec) H1G 2J6  
[www.collegemv.qc.ca](http://www.collegemv.qc.ca)

**Cégep régional de Lanaudière  
à L'Assomption**

180, rue Dorval  
L'Assomption (Québec) J5W 6C1  
[www.collanaud.qc.ca](http://www.collanaud.qc.ca)

**Collège de l'Outaouais**

333, boul. de la Cité-des-Jeunes  
Hull (Québec) J8Y 6M5  
[www.coll-outao.qc.ca](http://www.coll-outao.qc.ca)

**Collège de Valleyfield**

169, rue Champlain  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)  
J6T 1X6  
[www.colval.qc.ca](http://www.colval.qc.ca)

**Collège Édouard-Monpetit**

945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec) J4H 3M6  
[www.collegeem.qc.ca](http://www.collegeem.qc.ca)

**Collège Héritage (anglophone)**

325, boul. de la Cité-des-Jeunes  
Hull (Québec) J8Y 6T3  
[www.cegep-heritage.qc.ca](http://www.cegep-heritage.qc.ca)

**Collège Laflèche**

1687, boulevard du Carmel  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8  
[www.clafleche.qc.ca](http://www.clafleche.qc.ca)

**Collège Montmorency**

475, boulevard de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9  
[www.cmontmorency.qc.ca](http://www.cmontmorency.qc.ca)

**Collège Shawinigan**

2263, avenue du Collège  
Shawinigan (Québec) G9N 6V8  
[www.collegeshawinigan.qc.ca](http://www.collegeshawinigan.qc.ca)

**Collège de Sherbrooke**

475, rue du Parc  
Sherbrooke (Québec) J1E 4K1  
[www.collegesherbrooke.qc.ca](http://www.collegesherbrooke.qc.ca)

**Vanier College (anglophone)**

821, avenue Sainte-Croix  
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9  
[www.vaniercollege.qc.ca](http://www.vaniercollege.qc.ca)

## ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET CERTIFICATS UNIVERSITAIRES

Les collèges et les universités offrent également des programmes à l'intention d'une clientèle d'expérience n'ayant pas la formation requise ou à des personnes possédant une formation dans un domaine connexe.

Plusieurs établissements collégiaux offrent un programme de 1 200 heures menant à une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance.

Des programmes consacrés à la petite enfance sont aussi offerts dans les établissements universitaires suivants :

### **Université de Montréal**

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce  
[www.regis.umontreal.ca](http://www.regis.umontreal.ca)

### **Université du Québec à Montréal**

Certificat en éducation en milieu de garde  
[www.regis.uqam.ca](http://www.regis.uqam.ca)

### **Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**

Certificat en petite enfance et intervention précoce  
[www.uqat.quebec.ca](http://www.uqat.quebec.ca)

### **Université Laval**

Certificat en éducation de la prime enfance  
[www.fse.ulaval.ca](http://www.fse.ulaval.ca)

### **Université Concordia**

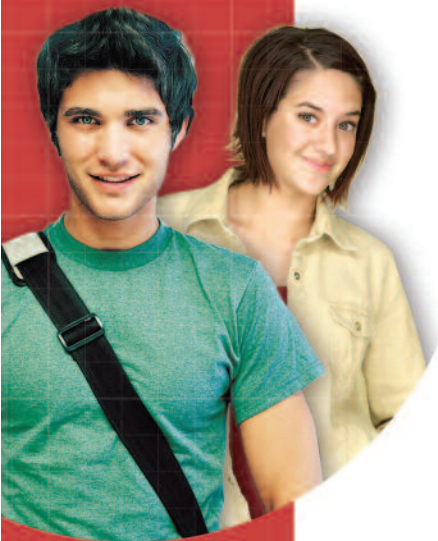
B.A. in Child Studies  
<http://doe.concordia.ca>

## FORMATION À DISTANCE

Cégep@distance, rattaché au Collège de Rosemont, offre à distance des cours de niveau collégial. Les cours du programme de techniques d'éducation à l'enfance sont reconnus par le ministère de l'Éducation.

Cégep@distance  
7100, rue Jean-Talon Est, 7e étage  
Anjou (Québec) H1M 3S3  
[www.cegepadistance.ca](http://www.cegepadistance.ca)





## **L**es perspectives d'emploi

L'éducatrice ou l'éducateur à l'enfance peut travailler dans différents types de services de garde :

- les centres de la petite enfance (CPE) en installation ou en milieu familial,
- les garderies,
- les haltes-garderies,
- les jardins d'enfants,
- les services de garde en milieu scolaire.

Au 31 mars 2003, 97,8 % des personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance de la promotion 2001-2002 occupaient un emploi (à temps plein ou à temps partiel) lié à leur formation, et le délai pour trouver cet emploi avait été de cinq semaines.

Le travail d'éducatrice ou d'éducateur peut éventuellement mener à celui de conseillère pédagogique ou conseiller pédagogique ou de gestionnaire d'un service de garde.

<sup>2</sup> Source : ministère de l'Éducation, La relance au collégial en formation technique, mars 2003.





## **P**our plus de renseignements

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

600, rue Fullum  
Montréal (Québec) H2K 4S7

425, rue Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 4Z1

Région de Montréal (514) 873-2323  
Région de Québec (418) 643-2323  
Ailleurs au Québec, sans frais 1 800 363-0310

On peut se procurer ce document dans le site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille :

[www.educationalenfance.gouv.qc.ca](http://www.educationalenfance.gouv.qc.ca)





